

ce qui suit au sujet de l'emploi d'armes tactiques par l'OTAN:

Je dis qu'à tout événement, je suis d'avis que le Canada devrait rejeter catégoriquement l'idée selon laquelle ses forces de l'OTAN devraient être équipées d'armes nucléaires, quelles qu'elles soient.

Et maintenant le chef de l'opposition et l'honorable député de Trinity semblent prétendre que nous manquons à notre devoir en refusant de dévoiler maintenant si nous avons décidé d'équiper les CF-104 d'armes nucléaires, même si ces avions ne sont livrés en Europe que dans un an. Il m'est très difficile de concilier ces deux attitudes.

L'hon. M. Pearson: Tout comme il l'a fait cet après-midi, le ministre dresse un écran de fumée afin de masquer le fait qu'il refuse ou qu'il est incapable de répondre à la question que je lui ai posée. Cette question est très simple. J'ai dit au ministre que le gouvernement canadien avait accepté, à l'égard des forces de l'OTAN, certaines attributions dont devait se charger l'aviation canadienne, à condition qu'elles puissent le faire en utilisant un certain genre d'équipement, et que le gouvernement refuse maintenant de faire face à ses engagements. Ce n'est pas notre fonction, de ce côté-ci de la Chambre, de dire au gouvernement l'attitude qu'il devrait adopter en l'occurrence. Nous le ferons lorsqu'il y aura un débat sur la ligne de conduite. Selon nous, et le ministre pourra nous tranquiliser s'il le souhaite, il était bien entendu par le commandement suprême allié en Europe que ce rôle particulier d'attaques au moyen de chasseurs, quand il a été confié à la division aérienne de l'ARC, serait accompli au moyen d'armes qui seraient efficaces pour jouer ce rôle et, comme l'a dit lui-même le ministre, les seules armes appropriées sont les CF-104 armés d'ogives nucléaires. Si tel est le cas, alors la responsabilité dont s'est chargée la Division aérienne de l'ARC, a été assumée, en ce qui concerne l'OTAN, en vertu, pour le moins, d'un malentendu. Le ministre élucidera-t-il ce malentendu en disant qu'il n'est pas entendu, au haut commandement de l'OTAN, qu'on se servira de n'importe quelle sorte de matériel et qu'on est tout à fait satisfait d'attendre qu'une crise éclate avant de décider si l'on utilisera le CF-104 armé d'ogive nucléaire dans un rôle de chasseur d'attaque? Est-ce que le commandement est parfaitement satisfait au sujet du retard dans la prise de cette décision?

L'hon. M. Harkness: Il n'y a pas le moindre malentendu. C'est la quatrième fois que le chef de l'opposition ou l'honorable représentant de Trinity font cette assertion dans des termes presque identiques. J'y ai déjà répondu deux fois et j'ai indiqué quelle était l'attitude

du gouvernement. Il ne convient pas, je crois, de prendre le temps du comité pour donner encore une fois la même réponse.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre s'oppose à ce qu'on discute de la division aérienne parce qu'à son avis cette question ne sera pas urgente tant que les 400 ou 500 millions de dollars en armements ne seront pas sur les pistes d'envol en Europe. Cela étant, étudions pour quelques instants la question de la défense aérienne de l'Amérique du nord. Il y a quelque temps le ministre a dit qu'il convenait de ce que le général Kuter a dit dans le discours qu'il a fait l'été dernier à Toronto et où il déclarait en substance qu'il était essentiel que les F-101 que l'Aviation royale canadienne devait acquérir fussent armés de missiles nucléaires. Le ministre est-il toujours d'accord avec l'opinion que le général Kuter a alors formulée?

L'hon. M. Harkness: Je ne suis pas d'accord avec l'interprétation que le député de Trinity donne à ce discours ou à presque toute autre question.

L'hon. M. Hellyer: En ce cas, le ministre aurait-il l'obligeance de donner au comité sa propre interprétation?

Le président suppléant: Le député de Leeds.

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, on a posé une question au ministre de la Défense nationale et il n'y a pas répondu.

L'hon. M. Churchill: La parole a été accordée au député de Leeds.

Le président suppléant: A l'ordre! Je ne puis accepter de responsabilité si un ministre ne répond pas à une question. J'ai donné la parole au député de Leeds après une pause assez longue, la parole est donc à lui.

M. Matheson: Monsieur le président, une nouvelle de presse du 13 février 1962, nous révèle que l'aviation demeure l'arme la plus coûteuse et que la construction des chasseurs CF-104 par la Canadair à Montréal demeure le plus important programme individuel de dépense. La nouvelle signale qu'on estime à 450 millions de dollars le coût global des CF-104, dont 302 millions auront été dépensés le 31 mars. Peut-être suis-je en train d'aborder la même question sous un autre angle. J'aimerais lire au ministre un passage du reportage du *Globe and Mail* du 17 janvier 1962 où on trouve la déclaration suivante:

On sait que les États-Unis ont essayé en vain d'incorporer dans l'entente canado-américaine relative à l'acquisition de 66 appareils américains Voodoos par le Canada, une clause portant que les appareils seraient armés comme aux États-Unis, c'est-à-dire de missiles nucléaires.

Le ministre peut bien donner sa réponse plus tard, mais ma première question est